



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 JANVIER 2022

Aujourd'hui, mardi dix-huit janvier deux mille vingt-deux à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Didier VISTOUR, 1^{er} adjoint au Maire.

Présents : BOY Marie-Laure - CAPEL Sylvie - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - GALOPPIN Véronique - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s): FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole -

Absent(s) représenté(s) : BENNET Nadine (pouvoir à ROUSSILHES André) - BOUCHARA Michel (pouvoir à GALOPPIN Véronique) - LABORIE Francis (pouvoir à PIOTTE Marcel) -

Absent(s) : Néant

Monsieur le 1^{er} adjoint déclare la séance ouverte à 20 h 11.

Présents : 14	Excusé(s) : 2	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 3
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Sylvie CAPEL

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 ;
 2. Adressage – Modification de la liste des voies nommées ;
 3. Demande de prolongation de la convention d'autorisation de stationnement au camping du lac des vergnes de Comiac ;
 4. Multiple rural – résiliation du bail à courte durée et proposition de reprise du matériel ;
 5. Demande de stérilisation de chats errants sur Sousceyrac ;
 6. **Développement** :
 - 6.1. Travaux de restructuration du préau de l'école - Plan de financement ;
 - 6.2. Réhabilitation du camping de Comiac - Demande de subvention au titre de la DETR ;
 7. **Ressources Humaines** :
 - 7.1. Création de poste pour avancement de grade ;
 8. **Finances** :
 - 8.1. Ouverture de crédits d'investissement avant l'adoption du budget ;
 9. Compte rendu du travail des commissions ;
 10. Questions diverses.

~~~~~

### **1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 :**

Approuvé à l'unanimité.

### **2° ADRESSAGE – MODIFICATION DE LA LISTE DES VOIES NOMMÉES :**

Approuvée à l'unanimité.

### **3° DEMANDE DE PROLONGATION DE LA CONVENTION D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT AU CAMPING DU LAC DES VERGNES DE COMIAC :**

Approuvée à l'unanimité jusqu'au 28 février 2022.

### **4° MULTIPLE RURAL – RÉSILIATION DU BAIL A COURTE DURÉE ET PROPOSITION DE REPRISE DU MATERIEL :**

Approuvées à l'unanimité pour la résiliation du bail au 31 janvier 2022 et le rachat d'une partie du matériel du restaurant pour la somme de 3 500 € net.

### **5° DEMANDE DE STÉRILISATION DE CHATS ERRANTS SUR SOUSCEYRAC :**

Approuvée à l'unanimité des votants pour 5 animaux (Mesdames Ophélie ROUDERGUES et Carole THEIL s'abstiennent).

### **6° DÉVELOPPEMENT :**

#### **6.1° : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU PRÉAU DE L'ÉCOLE - PLAN DE FINANCEMENT :**

Approuvé à l'unanimité pour un chiffrage estimatif des travaux s'élevant à 185 950 € HT, subventionnable à hauteur de :  
50 % par l'État - 15 % par le Département et 30 % par la Région (uniquement sur l'accessibilité).

#### **6.2° : RÉHABILITATION DU CAMPING DE COMIAC - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR :**

Approuvée à l'unanimité des membres votants (M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC s'abstient et Mme Nathalie VERGNE ne prend pas part au vote). La tranche 1 des travaux (Voirie - Réseaux Divers et Assainissement) s'élevant à 255 408 € HT est subventionnable à hauteur de 25 % par l'État.

### **7° RESSOURCES HUMAINES :**

#### **7.1° CRÉATION DE POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE :**

Approuvée à l'unanimité au 1<sup>er</sup> février 2022.

### **8° FINANCES :**

#### **8.1° OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET :**

Approuvée à l'unanimité pour la reprise du matériel du multiple rural s'élevant à 3 500 €.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 20 janvier 2022

Le Maire

Francis LABORIE

